COUSANCE

Six arrêts TER de plus par jour en gare

Depuis la semaine dernière, la commune de Cousance voit le doublement des haltes des TER. En passant de six à douze par jour. Moitié en direction de Besançon, autant en direction de Lyon. « Il permet dorénavant de satisfaire davantage ses usagers. Conquérir de nouveaux voyageurs et prouver le moyen économique, écologique et sécurisant du train, pour assurer nos déplacements. C'est une nouvelle que nous accueillons avec un plaisir non dissimulé », a déclaré Christian Bretin.

En ajoutant, « nos de-

mandes répétées auprès du Vice-Président en charge des transports à la région Bourgogne Franche-Comté, nos délibérations même au sein de notre Conseil Municipal, nos nombreuses relances, ont vraisemblablement participé à cette décision de faire s'arrêter quotidiennement plus de trains à la gare de Cousance ».

Le détail des horaires au niveau de chacune des gares entre Besançon et Lyon est consultable sur le lien suivant www.cousance.com/sncf ou vous pouvez vous les procurer à la mairie de Cousance. Elle est aussi affichée en gare de Cousance et tout prochainement sur le panneau d'affichage municipal de la Place du marché. Le site cousance vous donneront aussi tous les détails.



Des voyageurs prennent un des trains du dimanche à 15 h 48.

Les horaires

■ Direction Bourg/Lyon

6 h 14 (sauf dimanche); 8 h 13 (tous les jours); 16 h 17 (sauf dimanche); 18 h 17 (sauf samedi)

■ Direction Bourg

6 h 44 (sauf samedi et dimanche); 13 h 15 (sauf dimanche)

■ Direction Lons/Besançon

7 h 45 (sauf samedi et dimanche); 10 h 46 (tous les jours); 14 h 48 (uniquement le dimanche); 14 h 49 (sauf dimanche); 15 h 48 (tous les jours); 17 h 46 (sauf samedi et dimanche); 17 h 47 (uniquement samedi, dimanche et fêtes); 19 h 46 (sauf samedi et dimanche); 22 h 58 (uniquement vendredi, dimanche et fêtes)